



Paris, le 28 Janvier 2020

Les deux fonds¹ de prêts commercialisés par Younited Credit ont délivré une performance de 2,85 % et 3,26 % en 2019

La Fintech Younited Credit annonce que les deux fonds qu'elle commercialise, le « FCT Younited France » et le « FCT Younited Italy », ont délivré en 2019 une performance nette de 2,85% et 3,26% respectivement, ce qui correspond à Euribor 1 mois² + 325 points de base et Euribor 1 mois + 366 points de base.

La plateforme, qui a originé près de 1,6 milliard d'euros depuis son lancement fin 2011, et dont les encours avoisinent les 800 millions d'euros, dispose d'une gamme de fonds (fonds ouverts et fonds dédiés) permettant de financer des crédits à la consommation de ménages européens pour des rendements cibles, nets de défauts, compris entre 2,5 % et 3,5 % par an.

En novembre dernier, 3 nouveaux assureurs européens ont rejoint le groupe des investisseurs institutionnels qui déploient des liquidités sur Younited Credit. Admiral Group (leader de l'assurance automobile au Royaume-Uni), Suravenir (groupe Arkéa) et Matmut ont en effet choisi de déployer des liquidités sur les fonds FCT Younited France et FCT Younited Italy pour financer les crédits à la consommation de ménages français et italiens.

Par ailleurs, afin de poursuivre sa stratégie de diversification de ses sources de financement, Younited Credit avait annoncé en juin dernier sa première opération de titrisation publique, d'un montant initial de 156 millions d'euros, réalisée sur Euronext Paris avec sa tranche la plus « senior », notée AAA (sf) par Standard & Poor's et Aaa (sf) par Moody's.

Charles EGLY, co-fondateur et Président du Directoire, déclare : « *Dans le contexte de taux historiquement bas que nous connaissons, le placement que nous proposons représente une opportunité de diversifier son portefeuille en se tournant vers une classe d'actifs rémunératrice, peu corrélée aux marchés financiers, et permettant de financer l'économie réelle. Ce placement a convaincu en 2019 de nombreuses mutuelles, caisses de retraites, assureurs, family office, asset managers et banques.* »

A propos de YOUNITED CREDIT

Younited Credit révolutionne le prêt à la consommation en Europe. Ses technologies d'analyse crédit permettent la souscription en ligne la plus simple du marché et une réponse ultra-rapide aux demandes de financement de 100 à 50 000€. Seule plateforme de prêts aux particuliers en Europe disposant de son propre agrément d'Etablissement de Crédit et Prestataire de Services d'Investissement sous le numéro 16488, son modèle innovant de refinancement permet à des investisseurs professionnels (particuliers et personnes morales : entreprises, assureurs, fondations, caisses de retraites, etc.) de financer directement les crédits à la consommation des ménages français, italiens, espagnols et portugais. La plateforme peut aussi recevoir des fonds du public (dépôts à terme). Les technologies conçues par Younited Credit sont par ailleurs proposées depuis 2018 en marque blanche à des banques, assureurs, opérateurs mobiles, e-commerçants qui souhaitent lancer leur propre activité de crédit. Younited Credit a levé plus de 165 millions d'euros de capitaux propres et est présente dans six pays (France, Italie, Espagne, Portugal, Autriche, Allemagne) couverts par ses 325 collaborateurs à Paris, Rome, Barcelone et Munich – dont plus de 90 ingénieurs, développeurs et data scientists. Au 31 décembre 2019, elle a financé près de 1,6 milliard d'euros de prêts cumulés. Younited Credit a été sélectionnée par le Gouvernement Français parmi les entreprises du Next40, qui regroupe les 40 scale-up françaises ayant le potentiel de devenir des leaders mondiaux.

Plus d'informations : <https://www.younited-credit.com> – Suivez-nous sur Twitter : @younited

Espace presse

<https://www.younited-credit.com/presse/>

¹ Le « FCT Younited France » et le « FCT Younited Italy »

² -0,403% sur 2019 – source BCE.

Contacts presse

Agence Rumeur Publique

Hélène Cazalières - 01 55 74 52 40 - helene.cazalieres@rumeurpublique.fr

Pauline Heinrich - 01 80 89 70 48 - pauline.heinrich@rumeurpublique.fr

DISCLAIMER : Le présent document s'adresse à des investisseurs professionnels au sens de l'article L. 533-16 du Code Monétaire et Financier. Il est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement, ni une offre de souscription ni un conseil personnalisé. Il ne peut être considéré comme un démarchage ou une sollicitation. Sous réserve du respect de ses obligations, Younited S.A. ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement.

Les données contenues dans le présent document ne sont ni contractuelles ni certifiées. La responsabilité de Younited S.A. ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Les performances passées et prévisionnelles ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. Les estimations et prévisions de taux de défaut et de performance des fonds sont le résultat de simulations qui ont été réalisées de bonne foi par Younited Crédit à titre d'information uniquement. Elles sont basées sur divers paramètres sélectionnés par Younited Crédit qui tiennent notamment compte du taux de défaut estimé des emprunteurs au moment où elles ont été effectuées et de données historiques ne préjugant en rien de l'évolution future de la performance réelle des fonds. Younited S.A. décline toute responsabilité (i) quant à la pertinence, l'exactitude ou l'opportunité de ces estimations, ces dernières n'ayant aucune valeur contractuelle et, (ii) pour toute erreur ou omission dans leur calcul ou lors de leur diffusion. Younited S.A. ou l'un quelconque de leurs dirigeants ou salariés ne sauraient être tenus pour responsables d'une perte quelconque résultant de façon directe ou indirecte de la consultation ou de l'utilisation de ces estimations.

Les parts de fonds font l'objet d'un placement privé réservé aux investisseurs professionnels au sens de l'article L. 533-16 du Code Monétaire et Financier.

Le règlement général du FCT Prêt d'Union et les règlements particuliers des compartiments sont remis aux souscripteurs préalablement à la souscription et mis à disposition sur simple demande.

Les souscripteurs doivent considérer le degré d'exposition aux différents risques au regard de leur allocation globale et de leur situation individuelle. Ils peuvent par ailleurs consulter, s'ils l'estiment nécessaire, leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel.

L'investissement dans les fonds Younited comporte un risque de perte, totale ou partielle, du capital investi.

Contact : invest@younited-credit.fr